



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N°42 Avril –Mai –Juin 2008



***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire n° 42

Avril – Mai – Juin 2008

❖ Editorial – Ten Geleide	1-2	❖ Le saviez-vous ?	
• <i>La vie de l'Aiace Belgique</i>		• <i>Von der Lust anders zu denken</i>	24
• <i>Un président s'en va, dommage !</i>	3	• <i>Alzheimer, exil intérieur</i>	25
• <i>Fin de mandat</i>	3	• <i>Europes' Children Our Concern</i>	26
• <i>Nous sommes tous de passage</i>	4	• <i>Association Europe Tiers-Monde</i>	27
• <i>Nouvel accord Commission-Aiace</i>	5	• <i>A propos de Leonardo da Vinci</i>	28
• <i>Un nouveau foyer</i>	5		
• <i>Dîner festif au Berlaymont</i>	6		
• <i>Bilan de fin d'année de J.M. Barroso</i>	7	❖ Contribution des lecteurs	
• <i>Les Anciens des services extérieurs</i>	8	• <i>Luc Wallyn</i>	29
• <i>Voyage en Egypte</i>	10	• <i>Poème de A. Blok (trad. E. Mennes)</i>	29
❖ Quelques questions européennes			
• <i>Le président du Conseil européen</i>	11	❖ Rions un peu	
• <i>Schengen, simple petit village ?</i>	12	• <i>La sécurité d'abord !</i>	30
• <i>Lithuania and the EU</i>	15		
• <i>La chance européenne de la Slovénie</i>	18		
• <i>Le Traité de Lisbonne, Carta Magna</i>	20		

L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE

Ont participé à ce numéro : P. Declaye, Y. Demory, J.-P. Dubois, L. Facco, W. Frank, D. Guggenbühl, P. Loir, E. Mennes, J.-B. Quicheron, C. Reich, A. Vanhaeverbeke

Bulletin gratuit diffusé aux membres

L'Ecrin et ses acteurs :

Directeur de la publication : Daniel Guggenbühl, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, maquette et mise en forme : Jean-Bernard Quicheron

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory et Philippe Loir

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne.

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 - 5410

Retrouvez-nous sur: http://www.aiace-be.eu/BE_06_ecrin.html



Editorial



Quand le monde regarde l'Europe

L'Europe a beaucoup d'amis dans le monde mais elle suscite aussi le scepticisme, voire l'hostilité. Elle a été, au cours des siècles et jusqu'à un passé récent, un foyer de guerres fratricides et de dictatures sanguinaires et elle s'est crue autorisée à coloniser l'Amérique du Sud, l'Afrique et une partie de l'Asie, un phénomène dont les excès restent présents dans la mémoire de nombreux peuples.

Mais l'Europe, fatiguée des affrontements violents qu'elle a connus, s'est ressaisie et la meilleure illustration en est l'Union européenne. Ce faisant, elle a renoué avec ce qu'il y a de meilleur dans son patrimoine : les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance et tout ce qu'elle doit de positif à ses racines chrétiennes. Grâce à ce sursaut, elle devient une référence pour d'autres peuples et d'autres pays. Elle envoie des forces de paix dans des foyers d'instabilité, on lui demande sa médiation dans des conflits. Alors qu'elle fut colonisatrice jusqu'au début du vingtième siècle, on la considère à présent comme plus désintéressée que d'autres puissances et elle devient un recours. Le monde demande plus d'Europe. Si les Etats membres de l'Union avaient une vision moins étriquée, l'Europe pourrait aller beaucoup plus loin dans son rôle modérateur. Le nouveau traité en attente de ratification lui donne quelques instruments à cet effet, il s'agira d'en faire usage.

Cependant le monde qui nous entoure ne se contente pas de nous attendre. De grands pays dits émergents connaissent un développement foudroyant qui est, bien sûr, d'abord économique mais dont il ne faut pas sous-estimer la dimension culturelle. A côté de ces pays dynamiques, parmi lesquels il faut aussi compter les Etats-Unis, l'Europe apparaît fatiguée et léthargique. Elle a, comme le dit Alexandre Adler, le pessimisme dans ses gènes. Ses modèles de société protecteurs sont peu armés pour soutenir la concurrence des nouveaux venus. Certes, nos technologies sont souvent appréciées – et copiées – et nous suscitons toujours l'intérêt, comme le montrent les millions de touristes asiatiques qui arpentent nos villes avec leurs caméras, mais nous risquons de devenir pour eux un musée davantage qu'une source d'inspiration. Le risque est d'autant plus réel que nos ressorts spirituels sont en déclin alors qu'on assiste, dans des régions très proches de notre continent, à des phénomènes de renouveau religieux envahissants et agressifs. Allons-nous devenir la proie de ces forces nouvelles ? Il ne dépend que des Européens eux-mêmes et de leurs dirigeants de relever ce défi. En quelques décennies, le monde a radicalement changé autour de nous. Son regard sur nous n'est plus le même. Il y a là de quoi désarçonner de nombreux anciens des institutions européennes.

*Daniel Guggenbühl
Président sortant*



Ten geleide



De wereld kijkt naar Europa

Europa heeft veel vrienden in de wereld, maar wekt ook scepticisme, zoniet vijandigheid. In de loop der eeuwen en tot in een recent verleden was het een broeinest van broedertwisten en bloeddorstige dictaturen. Ook matigde het zich het recht aan Zuid-Amerika, Afrika en een deel van Azië te koloniseren, een verschijnsel waarvan de uitwassen nog voortleven in het geheugen van talrijke volkeren.

Maar, moegestreden van al het onderlinge geweld, is Europa tot bezinning gekomen en dit wordt het beste tot uitdrukking gebracht in de Europese Unie. Hierdoor werd teruggegrepen naar de meest waardevolle verworvenheden: de mensenrechten, de democratie, de tolerantie en al het positieve dat Europa te danken heeft aan zijn christelijke wortels. Dankzij deze opleving wordt het een referentie voor andere volkeren en andere landen. Het stuurt vredeskorpsen naar onrusthaarden, men vraagt zijn bemiddeling in conflicten. Hoewel het tot in het begin van de twintigste eeuw koloniserend optrad, wordt het nu als onbaatzuchtiger beschouwd dan andere mogendheden en doet men er een beroep op. De wereld vraagt om meer Europa. Als de lidstaten van de Unie niet zo kortzichtig waren, zou Europa veel verder kunnen gaan in die rol van moderator. Het nieuwe verdrag, dat nog geratificeerd moet worden, biedt daartoe enkele mogelijkheden. Nu moeten die nog benut worden.

Maar de wereld rondom ons blijft niet lijdzaam op ons wachten. Grote z.g. groeilanden kennen een explosieve ontwikkeling, die natuurlijk allereerst economisch is, maar waarvan men ook de culture dimensie niet moet onderschatten. Naast deze dynamische landen, waaronder men ook de Staten moet rekenen, lijkt Europa afgemat en futloos. Zoals Alexandre Adler zegt, zit het pessimisme in zijn genen. Zijn beschermende maatschappijmodellen zijn slecht bestand tegen concurrentie van de nieuwkomers. Goed, onze technologieën worden vaak gewaardeerd - èn gekopieerd - en wij staan nog steeds in de belangstelling zoals blijkt uit de miljoenen Aziatische toeristen die onze steden doorkruisen met hun camera's, maar het gevaar bestaat, dat wij voor hen een museum worden, veeleer dan een bron van inspiratie. Dat gevaar dreigt des te meer omdat onze geestelijke houvast verdwijnt, terwijl men in gebieden vlakbij ons werelddeel getuige is van een agressieve en overheersende religieuze wederopleving. Worden wij de prooi van die nieuwe krachten? Alleen de Europeanen zelf en hun leiders kunnen deze uitdaging opnemen. In luttele tientallen jaren is de wereld van de Europese instellingen rondom ons radicaal veranderd. Die wereld ziet ons nu met andere ogen. Veel oudgedienden van de Europese instellingen zullen zich daarbij achter de oren krabben.

*Daniel Guggenbühl
Aftredend voorzitter*



❖ La vie de la section Belgique de l'Aiace

- Un président s'en va, dommage !

➤ Fin de mandat

Vous avez été nombreux à me dire : trois ans, c'est très court, il faut continuer. Il est vrai que, dans une vie, c'est une période assez courte, d'autant plus que la longévité a atteint, depuis quelques décennies, des niveaux jamais connus dans le passé. Dans une vie de retraité, par contre, trois années représentent une séquence beaucoup plus importante pouvant constituer un cinquième, peut-être un tiers seulement de la fin de notre parcours terrestre.

Quoi qu'il en soit, les trois années que je viens de vivre à la tête de la Section Belgique furent pour moi à la fois une source de satisfactions et l'occasion de relever des défis parfois inattendus. Avec ses 3.000 membres, la Section Belgique est un élément essentiel de l'AIACE, on la regarde avec intérêt, parfois même avec envie, et elle doit être exemplaire dans tout ce qu'elle fait. Sa proximité géographique avec les institutions européennes lui confère des responsabilités particulières. Je n'ai jamais cessé d'avoir conscience de cette réalité et je me félicite des relations constructives qui se sont établies avec les services de la Commission.

Le conseil d'administration sortant fut pour moi un groupe d'amis que je voudrais, au moment de passer le relais, remercier pour l'engagement de chacun de ses membres, en particulier ceux d'entre eux qui ont consacré une partie importante de leur temps à la Section, semaine après semaine, dans nos bureaux de la rue de la Science. Si nous pouvons présenter un bilan honorable en cette fin de mandat, c'est essentiellement grâce à ce travail d'équipe.

Nous avons tous derrière nous une carrière plus ou moins longue dans les institutions européennes et nous sommes devenus des anciens. Dans un monde où il faut être visible et performant pour être reconnu, un « ancien » peut avoir le sentiment d'être descendu d'un cran dans la hiérarchie sociale et ce sentiment est souvent justifié. Doit-il remplacer son métier d'autrefois par le métier d'ancien ? Je n'ai jamais considéré mon activité à la tête de la Section comme un métier de substitution et je voulais par conséquent limiter cette activité dans le temps. Etre ancien, pour moi, ne doit pas être un métier, la déformation professionnelle pourrait vous guetter.

Il serait malhonnête de ma part de dire que je vous quitte sans états d'âme : au contraire, j'éprouve un brin de tristesse car ces trois années m'ont beaucoup apporté. J'ai noué de nouvelles amitiés et fait des expériences enrichissantes, j'ai apprécié le dévouement et la loyauté de ceux et de celles qui ont travaillé avec moi. Et comment ne pas mentionner la richesse humaine de notre association et la fidélité de chacun d'entre vous à l'idéal de la construction européenne ? Toutes les manifestations organisées par notre Section me confirment dans ce sentiment. Je continuerai à m'intéresser à ces activités et à apporter telle ou telle contribution qui pourrait être utile. Je garderai un souvenir lumineux de ce mandat arrivé à son terme.

Daniel Guggenbühl



➤ **Nous sommes tous des gens de passage**



La vie n'est jamais un long fleuve tranquille. Elle comporte des événements sollicités mais aussi bon nombre de moments non sollicités. A posteriori, l'on s'étonne que certaines craintes que l'on a nourries à propos de nouveautés fussent injustifiées et l'on s'ébaudit tout autant de ne pas avoir craint des événements qui semblaient anodins et qui se sont révélés désagréables.

Vous aurez sans doute remarqué dans l'article précédent intitulé "fin de mandat" que notre cher Président, Daniel Guggenbühl, ne souhaite pas le renouveler. La nouvelle en soi n'a pas de quoi ébranler le landerneau aiacéen et pourtant, Daniel a marqué de son empreinte son passage à l'AIACE, section Belgique. Si, comme le dit Yvette Demory dans son compte-rendu du dîner de Noël, "les (très) jeunes collègues bardés de diplômes passent leur chemin sans un regard à ces pionniers de l'Europe qui leur ont ouvert la route", il est clair que les moins jeunes collègues qui ont côtoyé Daniel, soit simplement lors de contacts personnels, soit lors d'activités de bénévolat au sein même de l'AIACE, auront un pincement au cœur au moment où il remettra son tablier. Non pas qu'il ait claironné ses convictions urbi et orbi dans le désert communautaire, mais Daniel a une façon inimitable d'être à l'écoute des autres, de gérer les relations humaines en vue d'éviter tout conflit et enfin de travailler et de faire travailler les autres avec plaisir et conviction.

Le conseil d'administration, tous ceux qui travaillent au bureau de la section Belgique ainsi que le comité de rédaction de l'Ecrin ont eu à faire régulièrement avec Daniel. Travailleur acharné, perfectionniste infatigable, il a su donner à notre section les impulsions nécessaires pour que les bénévoles aient envie de faire mieux à chaque instant et se sentent investis d'une mission utile et agréable.

Il ne faut pas croire que présider la section Belgique est une tâche vite accomplie et sans responsabilité. Daniel payait de sa personne en étant au bureau au moins 3 jours par semaine et lorsqu'il était de retour à la maison, il communiait encore en esprit avec tous ceux qui l'entouraient. L'Ecrin lui doit une grande partie de sa réussite et de son intérêt. Comment informer sans lasser, comment en dire suffisamment sans en dire trop, comment enfin être pluriel dans son message ? Voilà les préoccupations qui étaient les siennes.

Nous nous sentions si bien en sa compagnie que nous aurions voulu que cela dure ! Car, si 3 ans sont beaucoup pour un retraité, comme il le dit, c'est une séquence qui passe trop vite ! Nous aurions voulu le garder un mandat de plus. Mais nous respectons sa décision. Il va nous manquer. Même si nous sommes tous des gens de passage, espérons qu'il continuera à verser dans notre écrin quelques bijoux dont il a le secret !

Jean-Bernard Quicheron



- **Un nouvel accord entre la Commission et l'AIACE**

Le nouvel accord entre la Commission et l'AIACE remplaçant celui de 2002 a été signé à Bruxelles le 29 février par le vice-président Siim Kallas et le président international de l'AIACE au cours d'une cérémonie au treizième étage du Berlaymont en présence de nombreux invités. Dans sa présentation à la Commission, le vice-président avait rappelé que les liens statutaires entre l'institution et son personnel ne cessent pas avec le départ à la retraite et que la notion de politique sociale à l'égard des retraités, qui étaient plus de 15.000 fin 2006 (dont près de 6.000 résidant en Belgique), a été explicitement reconnue avec l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel le 1er mai 2004. Dans le domaine social, M. Kallas estime nécessaire que l'équipe de deux assistants sociaux de la Commission à Bruxelles soit complétée par une troisième personne en 2009. Sa présentation rappelle aussi les différentes aides financières pouvant bénéficier aux retraités : l'aide familiale, le secours financier ponctuel dans des situations particulièrement difficiles, les prêts et secours (art. 76 du statut) pour raison sociale, l'aide aux personnes handicapées et l'aide (art. 76 bis) au conjoint survivant.

Le nouvel accord, dont le texte a été remis aux participants à notre assemblée générale du 14 mars, établit la notion de partenariat entre l'institution et l'AIACE et consacre le « devoir de sollicitude » de l'institution à l'égard des pensionnés. Il prévoit la participation de notre Association aux différents comités de la représentation du personnel et la création d'un nouveau groupe technique « Pensions et assurance maladie ». L'aide logistique et financière dont bénéficie notre Section (locaux, équipements de bureau, reproduction et diffusion de documents, help-desk social, système de remboursement des frais de déplacement des bénévoles) est confirmée.

Tout en souhaitant que les crédits nécessaires au financement de nos activités sociales soient suffisants au cours des exercices à venir, on peut espérer que le nouvel accord permette d'instaurer une relation constructive et durable entre l'institution et notre Association. La solennité que le vice-président a voulu conférer à la signature nous paraît être de bon augure pour l'avenir.

D.G.

- **Un nouveau Foyer**

Le 13 décembre dernier, le vice-président Siim Kallas, la direction "politique sociale" de la DG ADMIN ainsi que les comités du personnel ont offert une réception à l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau Foyer situé au 1er étage du 2, rue Van Maerlant, qui a été présenté comme un espace de convivialité et de détente ouvert à tous, y compris aux anciens. L'endroit comprend un bar et est complété par les locaux des cercles de loisirs. On prévoit aussi d'y organiser des événements ponctuels et des expositions d'œuvres d'art réalisées par des fonctionnaires ou des membres de leur famille. La Brasserie Van Maerlant se trouve au même étage.

Dans son allocution, M. Kallas s'est adressé en particulier aux anciens en précisant que "ce Foyer vous est ouvert, à vous et aux membres de votre famille. Et pour ceux qui n'ont pas la chance d'être entourés et qui se sentent parfois un peu isolés à Bruxelles, je désirerais qu'ils puissent se sentir bien ici, qu'ils puissent y retrouver d'anciens collègues avec qui partager les bons moments du passé ou peut-être même y faire de nouvelles rencontres".



Nous avons pu constater qu'il s'agit d'un lieu accueillant qui remplace très avantageusement l'ancienne Rotonde du Berlaymont, dont beaucoup d'entre nous se souviennent, et nous saluons cette initiative de la Commission dont la mise en oeuvre, semble-t-il, a pris un certain temps. Tout donne à penser que l'on n'a pas lésiné sur les moyens pour nous offrir un cadre agréable. Nous espérons qu'il contribuera à redonner vie à un quartier qui, après les démolitions de ces dernières années, tarde encore à trouver sa personnalité.

Le foyer avec son bar (poissons, plats froids et petits plats chauds) est ouvert à titre expérimental du 31 mars au 30 juin 2008 le lundi et le mercredi soir de 18h30 à 21h30. Venez découvrir ce nouveau lieu de convivialité où les Anciens sont les bienvenus.

Daniel Guggenbühl

- **Dîner festif de Noël au Berlaymont, mardi 18 décembre 2007**



Il en a vu d'autres le sage Berlaymont, mais ce soir le moment est particulier : il dégorge et engorge simultanément deux catégories de fonctionnaires. Dans le sens "sortie", ceux en activité qui, d'un pas pressé, quittent la maison et s'effacent dans la nuit mallette à la main ou sous le bras, le visage fermé, les yeux fixés sur les mots, (ces mots de leurs dossiers qui s'alignent encore ...). Dans le sens inverse, pénètrent dans ce haut lieu symbolique de l'Europe ces anciens des institutions qui ont consacré des dizaines d'années de leur vie à construire ce que certains esprits grincheux nomment "l'utopique Europe". Ainsi, au même instant, deux générations se croisent silencieusement et les (très) jeunes collègues bardés de diplômes passent leur chemin sans un regard à ces pionniers de l'Europe qui leur ont ouvert la route.

L'accueil par les responsables de la Sécurité est à la hauteur de l'événement qui rassemble ici 220 invités. Munis du laissez-passer ou de la vignette obligatoire, les membres de la section Belgique de l'AIACE se livrent aux mains des contrôleurs surpris par cette bande de vieux joyeux qu'ils entourent d'égards. On sent ici le résultat des liens de reconnaissance que la présidence actuelle a créés avec les services de la Commission.

L'apéritif, dans le grand hall, réunit tout le monde, puis l'on se retrouve autour des tables élégamment dressées dans la cafétéria. Le personnel de service, vêtu en noir et blanc, se livre ensuite à un remarquable ballet qui ajoute un air de fête et de solennité à cette soirée au cours de laquelle se renouent des contacts que l'on croyait perdus.

Tout au long d'un service impeccable, l'on déguste la cuisine préparée avec beaucoup de goût et servie par le personnel d'Eurest que chacun félicite pour sa prestation digne d'un grand hôtel.

Après que le Président de la section Belgique ait pris la parole et exprimé sa satisfaction de voir réunis ce soir autant de visages heureux et souriants, il remercie les représentants de l'ADMIN de leur présence et invite le "disc-jockey" à lancer la musique proposant à l'assemblée de faire



quelques pas de danse sur la piste réservée à cet effet. Quelques couples s'élancent rapidement rejoints bientôt par des danseurs solitaires qui tournent et tournent sur des rythmes modernes.

Les photographes amateurs immortalisent ces moments précieux qui feront certainement l'objet de conversations lors de retrouvailles plus intimes ...en attendant l'année prochaine !

Yvette Demory

- **Le bilan de fin d'année de Jose Manuel Barroso**

C'est à un auditoire nombreux et choisi parmi l'ensemble des services de la Commission (dont les Anciens) que le Président José Manuel Barroso s'est adressé le 17 décembre 2007 dans la superbe salle de Gasperi du Charlemagne afin de dresser un bilan de l'année 2007 et de lancer quelques réflexions au sujet de l'an 2008.



P
h
o
t
o
s

E
U



Combatif et optimiste, Barroso s'est surtout réjoui de la signature du Traité de Lisbonne qui devrait donner à l'Europe les outils appropriés dont elle a besoin pour faire face aux attentes des citoyens dans les années à venir. Il s'est félicité des célébrations du 50^e anniversaire de l'intégration européenne, car elles ont permis de mesurer tout le chemin accompli mais aussi de voir celui qu'il reste à parcourir. Il estime que l'Union européenne est particulièrement bien placée pour affronter la mondialisation : elle est elle-même un ensemble de pays, un laboratoire de l'avenir capable d'influer sur le phénomène.

Il a mis en avant la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi qui a permis la création de 6,5 millions d'emplois en deux ans et s'est félicité de ce que l'euro soit devenu un facteur de stabilité. Selon lui, l'Union européenne a contribué au succès de la conférence de Bali sur le régime applicable au changement climatique pour la période postérieure à 2012. Comme il l'a dit dans une formule intraduisible en français "*our global warning about global warming is working*".

L'année s'est terminée avec quelques initiatives majeures de la Commission : assurer, à l'échelon européen, une énergie fiable, sûre et compétitive, mieux gérer les migrations, lutter contre le changement climatique, autant de raisons de penser que la Commission était, comme le dit Barroso, "au centre" des événements. Galileo, dont l'Ecrin vous a entretenu dans sa 39^e livraison, est maintenant sur les rails et va stimuler l'innovation.



Certains souhaitent juger l'Europe au vu des résultats qu'elle obtient. Or "l'Europe des résultats" fonctionne. L'indice de confiance de l'Eurobaromètre est au plus haut et l'Europe est sortie de l'impasse institutionnelle. Le traité de Lisbonne est celui de l'Europe élargie, dit le président. Tout cela est-il suffisant ? Certes non : l'Europe a assurément la capacité d'agir, mais il lui faut aussi une véritable **volonté** d'agir. L'Union européenne, a fortiori dans sa configuration élargie, a besoin d'une Commission forte.

Si nos collègues en activité ont parfois des raisons de céder au désenchantement, ce plaidoyer enthousiaste et pugnace d'un président maniant avec aisance l'anglais et le français avait de quoi mettre du baume sur leur cœur.

D.G & JB Q

- **Les Anciens des services extérieurs des Communautés Européennes**

La Commission a lancé, il y a quelque temps, une enquête portant sur les relations qu'elle entretient avec son personnel retraité. Il est apparu ainsi que 55% des retraités interrogés considèrent que l'Institution pourrait mieux exploiter leur potentiel d'expertise. On peut croire que cela vaut aussi pour les services des relations extérieures dont le flux de retraités s'est amplifié depuis une dizaine d'années, et dont certains désireraient garder un niveau d'activité minimum dans leur domaine de compétence professionnelle, à mettre au service d'organismes traitant de relations internationales. A commencer par la Commission elle-même, mais aussi au service des Fondations, des ONG, diverses administrations publiques, tant en Europe que dans les PVD ou pays émergents. Il existe donc un capital de connaissances et d'expériences mobilisable à faibles coûts, disponible de Bruxelles ou d'ailleurs, cela bien sûr à titre bénévole.

Le domaine de compétence est large, recouvrant les activités des différents services ayant des responsabilités extérieures à l'Union. Les profils sont donc très divers, fondés sur des formations de base multiples : économistes, juristes, agronomes, ingénieurs, etc. Mais tous ont en commun une longue pratique des services de la Commission acquise au Siège ou en Délégation, leur ayant permis de développer des qualités de polyvalence, de managers, d'administrateurs rompus aux exercices de synthèse, le tout dans un contexte européen.

Le recours aux services de fonctionnaires retraités bénévoles ne pourra s'exercer de façon systématique que si les organisations intéressées identifient en leur sein des besoins spécifiques pour lesquels l'utilisation du potentiel d'expertise des Anciens constitue une réponse adéquate. Il est notamment important que ces Anciens n'apparaissent pas comme des concurrents pour les fonctionnaires ou professionnels en activité, mais au contraire comme un **appoint** à utiliser pour certains types d'activités mal couvertes aujourd'hui.

Pour la Commission elle-même, il pourrait s'agir par exemple d'actions d'information sur ses Politiques Extérieures, auprès d'un public très varié, y compris dans les nouveaux Etats Membres. Il pourrait s'agir également d'accompagner des formations internes de personnels au sein de la Commission, de formuler des avis externes sur des initiatives ou documents de politiques de développement, de participer à des séminaires, colloques où la Commission ne peut, pour diverses raisons, envoyer des représentants, ou encore de participer aux jurys de sélection de personnel, etc. Cet intérêt de la Commission pourrait être d'autant plus marqué que



des incertitudes existent quant aux possibilités de recrutement de personnel supplémentaire d'ici à 2013.

Ces compétences peuvent aussi être utilisées dans les pays partenaires, PVD ou pays émergents : à commencer par ceux où se posent des problèmes de capacité d'absorption des aides ou de bonne gouvernance et de démocratie. Il s'agirait, sans bien sûr se substituer aux délégations et bureaux d'études, de conseiller les décideurs des PVD dans leur exercice propre de conception et de sélection des politiques, programmes et projets, afin de faciliter et d'accélérer leur prise en compte par des bailleurs de fonds.

Un autre domaine qui joue un rôle croissant dans la coopération est celui du Dialogue Politique (démocratie, bonne gouvernance). Domaine délicat où les relations politiques, les contacts noués, en un mot l'expérience de terrain acquise dans les pays partenaires par ceux qui y ont longtemps séjourné (notamment en délégation) pourraient être valorisés par la Commission.

Le potentiel et les besoins existent donc mais comment créer l'adéquation ? Quelles sont les conditions de mise en route d'un système organisé ? C'est tout un processus qu'il faut lancer, et un groupe de travail constitué de quelques Anciens des Services extérieurs s'y attelle. Des contacts ont déjà été pris, qui ont reçu un accueil très positif.

Un préalable était de structurer le projet. C'est chose faite puisque l'AIACE Internationale, dont un des objectifs statutaires est d'ailleurs de promouvoir la valorisation de l'expertise des Anciens, a décidé d'apporter son soutien à notre initiative et d'intégrer notre Groupe de travail en son sein. Disposant d'un statut, d'appuis techniques et organisationnels, celui-ci s'est donc mis au travail.

Sa première tâche consiste à établir une **base de données** avec les références de ceux qui expriment un intérêt pour l'initiative. Le travail est en cours et on espère qu'une masse critique de candidats apparaîtra, renforçant l'attrait de l'opération pour la Commission.

Parallèlement l'objectif du Groupe de travail est aussi de déterminer avec les divers services des Relations Extérieures de la Commission, et également d'autres organisations de développement, comment monter avec elles des formes de **partenariat** permettant de systématiser le recours à l'expertise des Anciens. Notamment dans quels domaines le recours aux Anciens serait-il utile et possible ; comment les associer au travail, et aussi comment mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement du système qui, malgré le principe du bénévolat, engendrera des coûts (par exemple éventuels déplacements et per diem).

On peut donc espérer qu'ainsi les différents éléments du système se mettront graduellement en place, valorisant une capacité de travail non exploitée, au bénéfice de la politique extérieure de la Commission.

André Vanhaeverbeke
porte-parole du « Groupe de travail des ex-Relex » au sein de l'AIACE



- **Louxor, ClubMed et bakchich, du 7 au 17 février 2008**

La perspective de trouver la lumière, le soleil et la chaleur en ces derniers mois d'hiver est la raison principale pour laquelle la plupart des 46 anciens de la section Belgique de l'AIACE ont suivi Thérèse à Louxor, où ils ont passé un moment des plus agréables dans les installations du ClubMed situé sur les rives est du Nil.

Loin d'être a-culturés dans le domaine de la civilisation de l'Egypte ancienne, ils sont cependant nombreux à n'avoir encore jamais, à leur âge avancé, mis le pied sur le sol égyptien à la découverte des pharaons et de leur longue histoire. Et si les uns décident de se prélasser dans une chaise longue auprès de la piscine à déguster moult douceurs offertes par le Club à longueur de journée, d'autres mettent à profit leur séjour pour faire connaissance avec l'environnement.

Le choix des excursions est large et coûteux, mais il y a un retard à rattraper et on n'a pas regardé à la dépense. Il est de bon ton de parvenir à un niveau de connaissances suffisant afin de ne pas paraître idiot auprès de qui se trouve ici pour la nième fois, épris toujours autant d'égyptologie.

Ainsi donc, on découvre au fil des jours le superbe musée de Louxor, le plaisir de naviguer en felouque sur le Nil et celui de déambuler en calèche dans les rues de la ville, le spectacle "Sons et Lumières" au temple de Karnak et la campagne de la côte ouest du Nil où poussent la canne à sucre, le blé et la luzerne. On descend en vitesse dans quelques tombes magnifiques de la Vallée des Rois (Ramsès 1, Ramsès IV et Ramsès IX) et de la Vallée des Reines (Tity, Amenherkhepeshef) où pénètrent journellement 5.000 visiteurs, ce qui pose de sérieux problèmes quant à l'avenir de ces sites. On fait une halte à la Vallée des Nobles (tombe de Ramose) et au Village des Artisans (Senedjem, Inerkhaou).

La visite des temples se poursuit agréablement (Médinet Abou : Ramsès III et Aménophis III) où on admire, béat, le travail herculéen réalisé à l'époque pour que ces œuvres d'art millénaires nous parviennent parfois encore intactes. Puis, c'est en convoi sécurisé précédé de deux estafettes motorisées et armées qu'on se dirige vers le désert pour rendre hommage aux divinités des temples d'Abydos (Séthy 1^{er}) et de Dendera (Hathor).

Parallèlement à ces trouvailles archéologiques époustouflantes, on a côtoyé la population locale et découvert le "bakchich"¹ qui permet à certains de se faire quelques sous pour de (très) menus services rendus, de le revendiquer furieusement s'il ne paraît pas suffisant ou pour rien, simplement une main tendue vers le touriste aux signes extérieurs de richesse.

La question se pose maintenant à nous, les novices ès-Egypte : allons-nous nous plonger plus avant dans la jungle bibliographique qu'offre au monde l'égyptologie ou simplement programmer une autre escapade égyptienne... ?

Certainement Thérèse détient-elle la réponse à cette question qui nous tarabuste après cette phénoménale découverte culturelle.

Yvette Demory

¹ Précisons aux amoureux de l'orthographe que le mot "bakchich" connaît des variations orthographiques: backschich (en français et aussi en anglais), Bachschich (en allemand), etc.



❖ Quelques grandes questions européennes

• Le président du Conseil européen: une création utile ?

Tout le monde se souvient de la phrase attribuée à Kissinger dans les années 70, lorsqu'il se demandait "L'Europe ? Quel numéro de téléphone?" Il est vrai que toute institution a besoin d'une certaine personnalisation à sa tête et que la visibilité de son plus haut responsable revêt un aspect à la fois symbolique mais aussi pratique. Le Traité de Lisbonne reprendra cette idée et nous aurons, avec son entrée en vigueur, un président du Conseil européen qui sera désigné pour deux ans et demi.

Les nécessités objectives

Le tournant pris par la construction européenne en 1957, à savoir une Commission qui n'est plus, comme la Haute Autorité de la CECA, l'émergence d'un futur gouvernement européen, porte en soi les germes du débat entre partisans d'une Europe intergouvernementale et ceux adeptes d'une Europe "communautaire". Si le président de la Commission n'incarne pas à lui seul l'exécutif européen, il est évident que la porte s'ouvre en faveur d'une autre solution. Pourtant la Commission et son président ont, de leur côté, connu un singulier renforcement de leur légitimité politique puisqu'à partir de son élection au suffrage universel, le Parlement Européen a fini par obtenir le droit d'investir l'exécutif communautaire pour un mandat de cinq ans. Sur le plan international, l'Europe a été souvent qualifiée de "géant économique" et de "nain politique" en raison, en partie, de son absence de visibilité internationale. Cette visibilité est généralement symbolisée par l'existence d'un chef d'Etat. L'institution par le Traité d'un haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité s'est voulue une réponse partielle à cette lacune.

Les dispositions adoptées

Le Traité de Lisbonne érige le Conseil européen en institution élisant son président à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois. Son rôle est de présider et d'animer les travaux du Conseil européen, d'assurer la préparation et la continuité de ses travaux "en coopération" avec le président de la Commission et sur la base des travaux du Conseil des affaires générales. Il aura donc un pouvoir d'initiative et d'influence non négligeable. Il devra aussi faciliter la cohésion et le consensus au sein du Conseil européen, ce qui lui donne un rôle significatif de négociation et de recherche de compromis. Enfin il assure, à son niveau et en sa qualité, la représentation extérieure de l'Union pour les matières relevant de la politique extérieure et de sécurité, "sans préjudice des attributions du haut représentant de l'Union".

Qu'en est-il alors des autres acteurs au niveau européen ? En effet, le nouveau Traité maintient la rotation semestrielle pour les formations du Conseil à l'exception du Conseil des affaires étrangères qui sera présidé par le haut représentant de l'Union; celui-ci est d'office l'un des vice-présidents de la Commission. On retrouve ici, une fois encore, un mélange des genres entre l'intergouvernemental et le communautaire. En outre, on assiste à un partage des responsabilités, si ce n'est à leur dilution, entre le président du Conseil européen, le haut



représentant et le président de la Commission qui exerce également des responsabilités extérieures (il est chargé "de définir les orientations dans le cadre desquelles la Commission exerce sa mission"). De plus, le président du Conseil des affaires générales doit assurer la cohérence des travaux des différentes formations du Conseil: comme bien souvent, pour résoudre un problème difficile dans le cadre communautaire, on augmente le nombre des intervenants pour que chacun y trouve son compte. La générosité européenne des Etats est illimitée: ici on dote l'Union de quatre mousquetaires, certes a priori inégaux en pouvoir, mais qui risquent toutefois dans la réalité de se heurter aux domaines de compétence pas clairement définis.

Que pourrait-il se passer?

Il paraît évident que les risques de chevauchement sont nombreux. Prenons un exemple savoureux qui vous permettra de mesurer le degré d'imagination de nos gouvernants. Le service européen pour l'action extérieure qui est prévu sera destiné à appuyer le haut représentant. Ici également, on retrouve cette dualité déjà évoquée : ce service travaillera en collaboration avec les services diplomatiques nationaux et sera composé de fonctionnaires du Conseil, de la Commission et de diplomates détachés des services diplomatiques nationaux. L'organisation et le fonctionnement de ce service seront fixés par le Conseil, sur proposition du haut représentant après approbation de la Commission!!!²

Dans la réalité, comme toujours, tout dépendra de la personnalité et du volontarisme des personnes désignées pour les premiers mandats. Les institutions n'existent qu'à travers les hommes et les femmes qui les font fonctionner dans le réel. Si le premier président du Conseil européen est une personnalité aux ambitions limitées, soucieuse d'exercer un mandat purement représentatif, et si le premier haut représentant nouvelle manière est une personnalité forte et charismatique, le rapport de forces sera clair, sans préjudice de la personnalité du président de la Commission, bien entendu. Si l'inverse se produit (ce qui est souhaité par certains Etats membres), les conséquences à long terme seront significatives sur l'équilibre du système et son devenir. Il existe en quelque sorte deux lectures et deux pratiques possibles du Traité sans oublier les scénarios intermédiaires plus nuancés.

Charles Reich

- **Schengen, un simple petit village au Luxembourg ?**



Armoiries de Schengen

Pour les Luxembourgeois, Schengen est un petit village de 425 habitants situé dans le sud-est du Grand Duché près des frontières avec l'Allemagne et la France. De plus, de jolis vignobles y prospèrent, enfin son climat y est particulièrement doux.

Mais ce petit village, à l'instar de celui d'Obélix et Astérix, mais pas pour les mêmes raisons, est désormais célèbre dans le monde entier. En effet, l'espace Schengen signé en 1985 dans le

² Voir aussi les commentaires d'Eneko Landaburu dans l'Ecrin n° 41, pp 15 et 16



village de Schengen par 5 pays (République fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas) est devenu à la fois synonyme de liberté – pour ceux qui peuvent se déplacer librement à l'intérieur de cet espace – et de fermeture - pour ceux qui ne peuvent pas y circuler librement.

Souvent, nous sommes très l'Union européenne, mais dans le constater que nous progressons sûrement, même si le rythme de semble parfois être celui d'un

Le 21 décembre 2007, la s'applique à neuf³ pays l'espace Schengen regroupe européens⁴ et permet la libre 400 millions de citoyens. Certes manchettes des journaux, les barricades mais la réalisation impressionnante.



critiques à l'égard de cas d'espèce force est de lentement mais cette progression nous escargot.

convention Schengen supplémentaires, dorénavant 24 pays circulation d'environ cela ne fait pas les n'emmène personne sur est à la fois concrète et

Convention et application

L'espace Schengen désigne un espace de libre circulation des personnes entre les États signataires de l'accord de Schengen, il y fut signé le 14 juin 1985, et la convention d'application de l'accord du 19 juin 1990 est entrée en vigueur le 26 mars 1995.

L'entrée de la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, jadis sous la tutelle de l'Union soviétique, dans un vaste espace européen sans frontières consacre avec éclat la réunification du Vieux Continent, dix-huit ans après la chute du mur de Berlin et trois ans après l'adhésion de ces États à l'Union européenne. Les citoyens de cette partie du monde, qui furent empêchés pendant près d'un demi-siècle de voyager au-delà des limites de leurs nations, vont désormais bénéficier du droit de libre circulation sur le territoire européen, en vertu des accords de Schengen, qu'appliquent déjà entre eux les anciens États membres, à l'exception de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Le principe de la liberté de circulation des personnes implique que tout individu (ressortissant de l'UE ou d'un pays tiers), une fois entré sur le territoire de l'un des pays membres, peut franchir les frontières des autres pays sans subir de contrôles. Pour se déplacer sur ces territoires, il n'a plus besoin de passeport et, par exemple, les vols entre destinations de l'espace Schengen sont considérés comme des vols intérieurs.

³ Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovaquie et Malte

⁴ L'espace Schengen comprend aujourd'hui comme États de l'Union européenne (UE) : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède. L'Irlande et le Royaume-Uni peuvent participer à tout ou partie de l'acquis Schengen mais n'ont pas encore fait ce choix. La Norvège et l'Islande, extérieurs à l'UE ont un statut d'associé qui leur donne tous les droits sauf celui de participer aux décisions. Il faut y ajouter les 9 pays cités ci-dessus, la Roumanie et la Bulgarie n'en font pas encore partie car elles ne remplissent pas les conditions requises.



Un État ne peut rétablir les contrôles qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale et après consultation des autres États du groupe Schengen.

Par contre, les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen sont renforcés par :

- le développement de la coopération judiciaire et policière avec la création du **SIS** (Système d'Information Schengen), fichier commun informatisé fournissant le signalement des personnes recherchées pour arrestation et des véhicules ou objets volés ;
- la mise en place de règles communes en matière de conditions d'entrée et de visa pour de courts séjours, de traitement des demandes d'asile ;
- le maintien de contrôles volants effectués par les autorités de police ou les douanes pour lutter contre le terrorisme et le développement de la criminalité organisée.

Il est clair qu'il faudra s'assurer de l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures. Déjà certains dénoncent les risques accrus d'immigration clandestine en provenance de l'Est.

Ces craintes sont compréhensibles. Car les réseaux criminels, les mafias, les trafiquants en tout genre tenteront très probablement de profiter de la nouvelle situation. Tout dépendra de la façon dont fonctionnera le système Schengen, qui prévoit non seulement le renforcement des frontières extérieures, mais aussi l'amélioration de la coopération policière entre les Etats membres. Dans ce domaine, les résultats sont encore loin d'être à la hauteur des ambitions affichées par les Européens. La volonté politique n'est pas toujours au rendez-vous.

L'espace Schengen élargi sera un échec s'il apparaît comme un facteur de désordre. Les autorités européennes devront donc faire preuve à la fois de leur efficacité et de leur souci des droits de l'homme. Ce sera un défi difficile. Comme toujours, "c'est au pied du mur que l'on juge le maçon"⁵.

Jean-Bernard Quicheron

- **Lituanie et Slovaquie, en savoir plus**

Avec les deux textes qui suivent, nous voudrions familiariser nos lecteurs avec deux nouveaux Etats membres gagnant à être mieux connus de nous. Ils ont en commun d'être sortis de l'orbite soviétique, d'être de petite taille et d'être situés aux extrémités Nord et Sud de l'Union européenne. Ils appartiennent tous les deux à l'espace Schengen, sont dynamiques et de culture européenne. Ils ont leur place légitime dans notre Union.

⁵ Pour en savoir plus sur la coopération et l'espace Schengen, vous pouvez vous reporter au site SCAD sur EUROPA : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l33020.htm>



- **Lithuania and the European Union**



Area = total: 65,200 sq km

Location : Eastern Europe, bordering the Baltic Sea, between Latvia and Russia, coordinates : 56 00 N, 24 00 E
Land boundaries : *total*: 1,273 km

Border countries: Belarus 502 km, Latvia 453 km, Poland 91 km, Russia (Kaliningrad) 227 km

Climate : transitional, between maritime and continental; wet, moderate winters and summers

Population : 3,596,617 (July 2005 est.)

In these pages, we have been interviewing different personalities, trying out different ways of asking specialists to give us their opinion. We tried to innovate with Lithuania, sending out a questionnaire to the Ambassador to the European Union and receiving a written response. So the following text should not be called "interview" but rather "interchange of questions and answers". We asked Ambassador Martikonis, Permanent Representative of Lithuania to the EU, to give us a few impressions about his country, new member of the EU. Here are his written answers.

1. ***How does it feel to belong to the democratic countries, a happy few on the globe?***

It feels as it should be felt – democratic, liberal and self-dependent. Lithuania has come back to what it belongs culturally, economically and politically, namely, to Europe.

2. ***How does public opinion react in Lithuania to their access to the European Union? Is public opinion positive to being a member of the club? What are the pros and cons in this framework?***

In 2005 and 2006, and also this year, the public opinion of Lithuania reacts very positively to the country's EU membership. People believe that membership helps to strengthen democracy in Lithuania and opens Lithuania to the outer world as well as *vice versa* – such results are shown in the survey conducted by *TNS Gallup* commissioned by the Representation of the European Commission in Lithuania, in October 2007.

3. ***Would you say that communism now belongs to the past or has it still an influence on the way the country is governed? Do some people regret this period?***

Nobody regrets communism. The country has changed enormously, beyond recognition; today we have in Lithuania the biggest possible diversity in every area. Of course, older people support economical transformation rather painfully.



4. *Is it still too early to take stock of the advantages and drawbacks of accession? Or do advantages overrule drawbacks?*

No doubt, advantages overrule drawbacks. You have already replied to it by asking your first question.

5. *Has accession opened the frontiers to a wave of tourists?*

Yes, it has; the number of tourists has tripled from 2000 until 2006. Agrotourism is flourishing, and the peninsula of Kursiu Neringa attracts more and more people with its unique nature.

Furthermore in 2009 Vilnius, the Lithuanian capital will become the European Capital of Culture, and in the same year Lithuania will celebrate the millennial anniversary of its name. Events dedicated to the commemoration of those two dates will continue for the whole year, which is why the country started intense preparations a few years in advance to develop the tourist infrastructure: renovate the art galleries, squares, streets, parks, theatres and halls. Furthermore, negotiations are held to establish Vilnius departments of the Bilbao Guggenheim Museum and Hermitage, new tourist routes are undergoing development, and arrangements are made for conferences and workshops.

‘Culture Live’ is the catch phrase of Vilnius as Capital of Culture. The city will be presented on the grounds of the ‘fluxus’ idea where media and science are combined. Lithuanian artist from New York Jurgis Mačiūnas (1931-1978) is the originator of the idea’s name.

6. *Have investments increased a lot?*

Foreign direct investment (FDI) as of 1 July 2007 grew by 13.0 per cent against 1st January 2007. The bulk of investment came from Polish investors (21.3 per cent), Denmark (12.5 per cent), Sweden (10.9 per cent), Germany (8.9 per cent), and Russia (8.4 per cent). Direct investment from EU-27 countries made out 81.9 per cent), from CIS countries 8.6 per cent. The majority of FDI over the 1st half-year 2007 rose in manufacturing, financial intermediation and communication activities.

7. *How is the growth rate of Lithuanian GDP?*

Estimated GDP for 3 quarters of 2007 grew by 9.1 per cent as compared to 3 quarters of 2006. GDP in the third quarter of 2007 increased by 10.8 per cent as compared to the third quarter of 2006. In the third as in the second quarter of 2007 the increase in GDP was conditioned by construction, wholesale and retail trade, transport, storage and communication, real estate, renting and other business, as well as manufacturing and agricultural activities.

8. *How do you judge the possibility for Lithuania to join the euro zone? Will it happen in a near future or rather later? What difference will it make to the Lithuanians?*

I believe that Lithuania has good prospects to join the euro zone in a near or medium term future. At the moment Lithuania quite safely fulfils all convergence criteria except



the requirement for stable prices. The practical preparations for the cash changeover are also in a very advanced stage. The main challenge for us now is to contain inflation. The benefits of euro introduction in Lithuania include low inflation and low interest rate, elimination of currency exchange costs, more integrated financial market and better performing economy. Of course, people have fear of possible rise of prices.

9. The Lithuanian population is aging; the population growth rate is negative and the net migration rate is negative too. What do you think of this situation?

Indeed, for the moment Lithuania suffers from the loss of the working population. But I believe it to be a two-way street – people go abroad so as to study and gather more experience to gain more, and then most of them return to invest their knowledge in Lithuania.

10. Apart from peat and arable land, is Lithuania not very dependent on foreign goods and energy? How do you intend to cover your energetic needs in future taking into account the fact that the nuclear power plant Ignalina is due to be closed?

Security of energy supply is a top-priority for us. We respect our obligations under the Accession Treaty concerning the closure of the Ignalina NPP; a study, a reality check so to speak, has been commissioned so as to see what differences in energy sector we have undergone since the year 2000. A new nuclear power plant together with Estonia, Latvia and Poland will be constructed in Lithuania (in 2015 at the latest) with a view to avoiding heavy dependence on imports of fossil fuel whose prices are difficult to forecast, reducing pollutant emissions into the atmosphere and mitigating related economic consequences.

11. How does cooperation between Baltic States function? How advanced are the plans for the Via Baltica?

Cooperation functions very well. During the last meeting in September 2007 the Ministers agreed with the overall coordination scheme for the further implementation of *Rail Baltica*. They stressed also the importance to finalize the international transport project *Via Baltica* on time, foremost by providing uniform traffic conditions through the route. For the Baltic countries as well as Poland, the development of *Via Baltica* and *Rail Baltica* remains among the priorities of modernization of the road network.

12. More generally, are relationships with Russia and Poland on the sunny side? Are all transit problems with Kaliningrad solved?

We have always been taking a pragmatic approach to our relations with Russia. And we will continue doing so. This means that we will continue the dialogue and that we will continue raising and resolving different problematic issues. Kaliningrad transit issue was resolved long time ago during the trilateral Lithuanian-EU-Russian negotiations before the enlargement. Since we have agreed on specific transit scheme for passengers, we did not hear any substantive complaints from any party to the agreement. We did not need any specific arrangements for the transit of goods which is carried out according to the standard EU rules.



Poles are our strategic partners. This means that all the problematic issues are resolved in a constructive manner. And the general atmosphere of the relations is very good.

13. When you personally came to Brussels to represent Lithuania, did you have visions or hopes which have not materialized since? What do you think of the functioning of the European Union?

I still seek in my every day's work to make Lithuania better known and more important within the EU, at the same time seeing to it that the interest of my country would be compatible with the interests of the EU.

Speaking about the functioning of the European Union, I think that it functions very well, and new countries have integrated themselves most successfully. The signing of the Lisbon Treaty is one more sign of it. My wish would be that the outside world saw the EU more united and coherent, all 27 countries would coordinate their actions and opinions before giving them out.

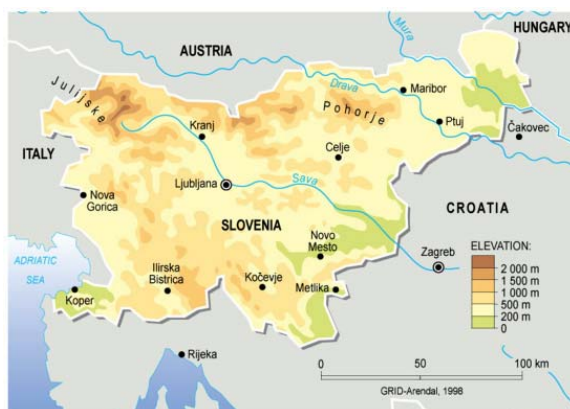
Our best thanks to Ambassador Martikonis

- La chance européenne de la Slovénie**



Autant l'Union est incapable de constituer une force avec laquelle compter au niveau international, autant sa "diplomatie interne" est couronnée de succès. Les adhésions récentes des pays de l'Est de l'Europe et de la Méditerranée en témoignent. Parmi ces douze nouveaux pays, la Slovénie est le premier à assurer la présidence du Conseil jusqu'à juillet 2008. Sans faire de cet événement une affaire considérable, on doit admettre que l'Union accomplit là une partie importante de son destin : commencer à intégrer les pays des Balkans dans l'Union et donner à ce petit pays la possibilité de présider l'Union quelques années seulement après son adhésion.

Car les Slovènes reviennent de loin. La plus longue partie de leur histoire se situe à l'intérieur d'ensembles qui les du 10ème siècle, les dans la mouvance du Germanique puis, vers l'empire naissant des du 19^e siècle et pour Slovénie est gouvernée 1813, elle retourne à première guerre feront la guerre dans le 1919, la Slovénie qui les plus prospères et la région, hérite d'une royauté qui est aussi une dictature et la question nationale, naissante au



absorbent. Vers la fin Slovènes sont intégrés Saint Empire Romain le 13^e siècle, dans Habsbourg. Au début quelques années, la par les Français. En l'Autriche. Pendant la mondiale, les Slovènes camp autrichien. En est déjà une des parties des plus homogènes de



19ème siècle, commence à se poser avec acuité. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Slovénie est divisée entre l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie et des milliers de Slovènes sont déportés.

En 1945, la République Fédérale Socialiste de Yougoslavie prend la relève avec Tito. C'est un Slovène, Edward Kardelj, qui sera le principal théoricien de l'autogestion yougoslave et l'un des auteurs de toutes les constitutions de ce pays après la guerre. A la fin de cette période de quarante ans, qui se clôt avec la mort de Tito, le système socialiste s'épuise et les Slovènes craignent une reprise en main par les Serbes. En décembre 1990, 90% de l'électorat vote pour l'indépendance et en juin 1991, en huit jours de conflit, les Slovènes chassent l'armée yougoslave. Le 25 juin 1991, la Slovénie proclame son indépendance. Pour la première fois dans son histoire, la Slovénie est un Etat démocratique indépendant.

Le 15 janvier 1992, la Communauté Européenne reconnaît officiellement la Slovénie, qui entre en avril 1992 à l'OSCE et en mai 1992 à l'ONU. Le 1^{er} mai 2004, la Slovénie entre dans l'Union, et la même année à l'OTAN. Le 1^{er} janvier 2007, elle entre dans la zone euro. Le 29 janvier 2008, elle ratifie le Traité de Lisbonne. Elle compte 7 députés au Parlement Européen et dispose de 4 voix au Conseil.

Considéré comme le bon élève de la région, ce pays est une république alpine de deux millions d'habitants et de 20.700 km², d'une prospérité certaine. Ses échanges se font d'abord avec l'Allemagne. Les réformes opérées ont visiblement eu du succès et la Slovénie pourrait être contributeur net au budget communautaire. Comme ses entreprises ont investi dans toutes les autres républiques de l'ex-Yougoslavie, on estime qu'elle peut jouer un rôle important pour l'intégration des autres parties des Balkans à l'intérieur de l'Union. Sa capitale, Ljubljana, vaut le détour d'un simple point de vue touristique, ne serait-ce que par ses nombreux témoignages du baroque et de l'art nouveau, dont l'influence s'est étendue jusqu'à Vienne. Un pays accueillant à la nature superbe, qui mérite une visite sérieuse.

La Présidence slovène se situe dans la continuité des Présidences précédentes. En fait la Slovénie, qui s'y prépare depuis longtemps, travaillera, dans le cadre d'un trio présidentiel, avec l'Allemagne et la France. Les priorités en sont : la ratification du Traité de Lisbonne, la stratégie pour la croissance et l'emploi, l'énergie, la lutte contre le changement climatique et surtout l'avenir des Balkans occidentaux. De ce point de vue, la Présidence pose un défi considérable à ce petit pays dont les voisins sont essentiellement source de problèmes. Il y a des points de désaccord importants avec la Croatie, dont la Slovénie appuie cependant la demande d'adhésion à l'Union. Pour la Macédoine, il faut fixer le point de départ des négociations.

La Serbie et le Kosovo constituent le risque le plus important pour la Présidence slovène et pour la stabilité de la région, dans la mesure où le Kosovo est devenu indépendant de la Serbie. La Slovénie devrait avoir une approche équilibrée sur cette question. Mais l'influence que l'Union peut avoir sur la Serbie risque d'être encore plus limitée après l'accord que la Russie a conclu avec la Serbie assurant à la Russie le contrôle sur l'énergie serbe et l'opinion publique serbe reste majoritairement plutôt nationaliste et anti-européenne, même avec un président plus favorable à l'Union. C'est à l'Union de convaincre les Serbes que leur avenir est dans l'Europe.

Dans ces circonstances, l'Europe apparaît incontestablement comme une chance pour la Slovénie, en fournissant à ce petit pays un cadre politique supranational, facteur de stabilité et d'initiative, c'est là une expérience internationale sans équivalent qui lui apporte un minimum d'influence qu'elle n'aurait pas en dehors de l'Union.



Mais il n'est pas sûr que l'opinion publique slovène en soit encore totalement convaincue. Au moment de l'indépendance, l'adhésion à l'Europe est apparue comme le seul choix possible mais cela ne s'est pas fait dans l'enthousiasme. Un certain scepticisme règne dans une partie de l'opinion, même si une majorité de Slovènes continue de considérer leur entrée dans l'Union comme positive. Le philosophe slovène Slavoj Žižek s'en fait l'écho dans son essai "Que veut l'Europe?", dans lequel il se demande "quelle Europe la Slovénie rejoint-elle ?" Est-elle capable de résoudre les problèmes de la région ? La réponse ne peut qu'être très nuancée. C'est à l'Union qu'il appartient de convaincre la Slovénie et les autres anciens Etats de l'ex-Yougoslavie que l'option européenne est la bonne, alors même qu'elle est inévitable.

Jean-Pierre Dubois

- **Le Traité de Lisbonne, tout le monde en parle mais c'est quoi ? La Magna Carta de l'Europe du XXI^e siècle ?**

Notre ami Lino Facco, qui a animé pendant de longues années les rubriques de l'Ecrin, nous a transmis un article sur le Traité de Lisbonne dont nous reproduisons ici de nombreux passages. Ils s'inscrivent bien dans le cadre de ce que disait le Président Barroso devant le personnel de la Commission en décembre 2007 et de l'article de C. Reich repris dans le présent Ecrin sous le chapitre "quelques questions européennes".

C'est lors d'un Conseil européen à Bruxelles le 21 juin 2007 que les négociations officielles ont débuté. Après 36 heures d'intenses discussions, le Conseil a pu aboutir le 23 juin à un compromis sur les grandes lignes d'un traité réformateur. Un document d'une quinzaine de pages donnait par la même occasion un mandat contraignant destiné à la Conférence intergouvernementale (CIG) appelée à poursuivre les travaux et à parachever ce traité avant la fin du second semestre de 2007.

C'est les 18 et 19 octobre 2007 que le Conseil européen de Lisbonne a approuvé le texte définitif du nouveau traité.

Voyons quels problèmes se posaient alors.

Les problèmes de la nouvelle application

Compte tenu des difficultés rencontrées dans le passé, le nouveau traité ne reprend plus l'habit d'une constitution. Cette appellation lui a été ôtée et d'autres termes ont été abandonnés qui pourraient faire penser que le dessein poursuivi est de transformer l'UE en une sorte d'Etat fédéral. Les termes de "règlement", "directive" et "décisions" ont été maintenus et ne seront pas remplacés par ceux de "loi" ou de "loi-cadre". Par ailleurs, il n'y aura pas de "ministre des Affaires étrangères de l'Union" mais tout simplement un "haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité".

De plus, ce qui n'a pas manqué de surprendre, aucun article ne mentionnera les symboles de l'Union (le drapeau européen, l'hymne européen, la devise européenne), même s'ils continuent à exister.



D'intenses discussions se sont déroulées sur le titre à retenir pour le futur traité. D'un côté, l'on trouvait la présidence allemande et, dit-on, 7 Etats membres qui auraient voulu conserver l'appellation "Constitution européenne", à défaut, ils ne pouvaient accepter qu'une dénomination technique et non une dénomination "amoindrie". De l'autre, il fallait tenir compte des Etats membres qui, ne souhaitant pas retourner devant leurs électeurs, voulaient une appellation aussi neutre que possible.

Finalement, après de nombreuses discussions sur le titre que devait porter le nouveau traité (nouveau traité, traité simplifié, mini-traité, etc), l'appellation retenue fut celle de 'Traité de Lisbonne' – puisque signé dans cette même ville - comme cela avait été précédemment le cas pour les Traités de Maastricht en 1992, d'Amsterdam en 1997 et de Nice en 2000.

Le contenu

Soulignons le fait que l'accord intervenu à Lisbonne sur le nouveau traité (Conseil des 18/19 octobre 2007) ne comporte pas de grandes différences par rapport à celui intervenu au départ – soit le 23 juin – sous présidence allemande. Ainsi le projet final dispose-t-il d'une assise consensuelle assez solide, même si la clarté ne règne pas dans le projet.

Le traité institutionnel de 2004 fusionnait tous les traités en un texte unique en le faisant éclater. Le traité de Lisbonne en reprend les éléments pour les infuser par voie d'amendements dans les deux traités qui, en s'agrippant à lui, resteront en vigueur et sur lesquels sera fondée l'Union à l'avenir, ce terme remplaçant celui de Communauté.

Le traité (modificatif) de Lisbonne comporte en effet deux clauses essentielles modifiant (et maintenant):

1. le Traité instituant la Communauté européenne (traité CE, originellement traité de Rome de 1957) rebaptisé traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), celle-ci étant dotée d'une personnalité juridique unique :
2. le traité sur l'Union européenne (traité UE, à l'origine traité de Maastricht de 1992). Ce traité (qui a justement institué l'UE et favorisé la poursuite de l'Union économique et monétaire – UEM - comprenant également la création de la monnaie unique) garde son nom actuel et c'est d'ailleurs son article 32 qui confèrera la personnalité juridique à l'Union européenne, ce qui permettra à celle-ci de conclure de tels accords internationaux dans les domaines relevant de sa compétence. Les Etats membres resteront néanmoins libres de conclure de tels accords pour autant qu'ils soient compatibles avec ceux signés par l'UE ou ne soient pas de nature à empiéter dans le domaine relevant de sa stricte compétence.

Quant à la Charte des droits fondamentaux – proclamée le 7 décembre 2000 et adaptée en 2007 – l'article 6, sans en reprendre le texte en fait mention et spécifie qu'elle a "la même valeur juridique que les traités". Comme on le sait, le Royaume-Uni et la Pologne s'en sont exemptés (opt-out clause).

Autres dispositions significatives

A côté des nouvelles dispositions déjà évoquées, le traité de Lisbonne prévoit parmi les mesures innovatrices ce qui suit en matière institutionnelle :



- système de vote à la double majorité

Le système de vote à double majorité, déjà retenu dans le traité institutionnel de 2004, sera introduit au sein du Conseil à partir du 1^{er} novembre 2014, le système de vote à majorité qualifiée continuant de s'appliquer dans l'intervalle. Suite à la forte opposition de la Pologne, il n'est toutefois pas exclu qu'une période de transition additionnelle puisse intervenir jusqu'en 2017, si la clause de Ioannina était invoquée. Celle-ci permet à une minorité d'Etats membres, même s'ils ne disposent pas d'une minorité de blocage, de faire reporter des décisions majeures prises par le Conseil à la majorité qualifiée, ce report devant être assorti d'un "délai raisonnable".

- Parlement européen

Le Parlement européen sera composé de 750 membres. On avait prévu au départ 73 députés pour la France, 73 pour le Royaume-Uni et 72 seulement pour l'Italie, qui a protesté, bien évidemment, et a obtenu un député supplémentaire. Pour éviter de modifier le chiffre global de 750 parlementaires, on a enlevé du compte le président du Parlement qui viendra donc en ajout. Il est toutefois possible qu'une nouvelle redistribution des sièges intervienne avec les élections européennes de 2014.

- la Commission

La Commission ne comportera plus un commissaire par Etat mais deux commissaires pour 3 Etats. Au total, le nombre de commissaires correspondra donc aux deux tiers des Etats membres, étant entendu qu'il y aura une rotation égalitaire. Il sera toutefois possible au Conseil européen, statuant à l'unanimité, de modifier ce nombre.

- politique étrangère – un haut représentant⁶

Le chef de la diplomatie de l'Union européenne qui prendra ses fonctions en 2009 ne pourra plus porter le titre initialement prévu de "ministre des affaires étrangères de l'Union". Tout en gardant l'essentiel des attributions prévues, il s'appellera Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Il deviendra vice-président de la Commission et aura en particulier à présider le Conseil des Affaires étrangères. Tout en assurant, à son niveau, la représentation de l'UE, le président du Conseil européen ne pourra pas porter préjudice à ses attributions.

- parlements nationaux

Le rôle des parlements nationaux sera renforcé, la durée d'examen des textes communautaires leur sera allongée en passant de 6 à 8 semaines. Obligation est faite en outre à la Commission de revoir ou même de retirer un texte contesté à la majorité.

⁶ Voir article de Charles Reich dans ce même numéro de l'Ecrin, page 11, portant sur le Haut représentant.



- place de la concurrence

Dans le traité constitutionnel, on faisait de la "concurrence libre et sans distorsion" un objectif de l'UE, ce qui avait provoqué quelques solides remous. Le nouveau traité se limite à dire à présent que le marché intérieur comprend un système garantissant que la concurrence n'est pas faussée.

Ratification du Traité

Le nouveau traité devra être ratifié par l'ensemble des 27 Etats membres pendant l'année 2008 pour pouvoir entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009 en vue des élections du Parlement européen de juin 2009.

Sauf l'Irlande, qui est obligée par sa constitution de passer par un référendum, les autres Etats membres envisagent en principe d'avoir recours à la voie parlementaire pour sa ratification. Il n'est pas dit que cela sera facile partout. En dehors des pressions qui seront certainement exercées dans certains pays pour que l'on organise une consultation populaire, il y a des Etats qui sont soumis à des dispositions particulières comme la Tchéquie où, à ce qu'il semblerait, une majorité des 3/5^e des députés serait requise.

Il suffira en tout cas d'un seul non pour faire capoter toute l'affaire. En cas d'échec, il est clair qu'il n'y aura pas de nouveau traité avant longtemps. C'est dire si les présidences de la Slovénie et de la France qui se partageront l'année 2008 n'auront pas la vie facile. On leur souhaite bonne chance en tout état de cause.

Conclusion

A la conclusion des travaux et après l'accord obtenu de tous les Etats membres, José Socrates, président en exercice du Conseil, a précisé que le nouveau traité de Lisbonne représentait "une victoire pour l'Europe". Grâce au nouveau traité, a-t-il ajouté, "l'Europe peut à partir de maintenant regarder le futur avec confiance". C'est dans le même sens que s'est prononcé le président de la Commission, José Manuel Barroso, en soulignant que "dotée d'un traité réformateur, l'Europe est mieux bardée pour assumer son rôle dans le monde et pour résoudre les problèmes de l'économie et de ses citoyens".

Le traité de Lisbonne est souvent présenté comme la condition sine qua non pour que l'Union à 27 fonctionne mieux et décide de politiques qui puissent la rendre davantage maîtresse de son destin et plus influente dans le monde à l'heure des grandes mutations planétaires. Il y a quelque temps que l'Europe est consciente du problème. En mars 2000, alors qu'il siégeait déjà dans la capitale portugaise, le Conseil européen a lancé une "stratégie dite de Lisbonne" dans le but de faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive du monde et de parvenir au plein emploi avant 2010. Dans la même ligne, le Conseil vient, en marge ou en parallèle avec la signature du dernier traité, de créer un groupe de sages appelé à imaginer l'Union dans la mondialisation à l'horizon des années 2020-2030".

Dans ces conditions, le traité de Lisbonne prend la forme d'une Grande Charte semblable à la Grande Charte d'Angleterre de 1215.

Lino Facco



❖ Le saviez-vous ?

• Pressemitteilung

Von der Lust, einmal anders zu denken – Walter Franks satirische Betrachtungen

Autor

Für wirtschafts- und gesellschaftspolitische Themen und Konzeptionen hatte Walter Frank schon immer ein Faible. Ursprünglich ist der in Deutschland und Belgien wohnhafte Autor jedoch studierter und promovierter Agrarökonom. Über 30 Jahre war er als Beamter in verschiedenen nationalen und internationalen Dienststellen tätig, bevor er sich aus privaten Gründen neu orientierte und eine Heilpraktikerausbildung absolvierte. In diesem Bereich ist Walter Frank auch heute noch tätig. Aus dem Interesse für wirtschafts- und gesellschaftspolitische Themen aber sind satirische Essays, Bemerkungen und Gedichte hervorgegangen, die in der Reihe „frank und frei“ bereits in drei Bänden erschienen sind. Nun legt der Autor mit „Gut oder Böse – Satire und Philosophie des Alltagslebens“ den vierten Band in dieser Reihe vor.

Buch

Gesellschaft, Politik, Psychologie und Familie sind die großen Bereiche, die Walter Frank in seinem neuen Werk „Gut oder Böse – Satire und Philosophie des Alltagslebens“ satirisch unter die Lupe nimmt. Ein Buch, das unter dem Motto entstand: es muss doch einmal gesagt werden. Die Form, in der diese satirischen Betrachtungen dem Leser begegnen, ist unterschiedlich. Mal muten die Beiträge wie ein Essay an, mal handelt es sich um ein Gedicht, dann wieder um eine kurze Gedankennotiz oder einen offenen Brief. Die angesprochenen Themen sind dabei breit gestreut und folgen keiner chronologischen Ordnung. Jedem Beitrag ist jedoch neben der Überschrift ein genaues Datum zugeordnet, das für die Einordnung des Inhalts entscheidend ist. „Es ist wichtig, bei allen Betrachtungen die Daten zu berücksichtigen. Satire erfordert, das Geschriebene in den Kontext der Zeit zu stellen, in der es angeregt und geschrieben wurde“, betont Walter Frank in seiner Vorrede. Die großen Kapitel Gesellschaft, Politik, Psychologie und Familie sind teilweise noch einmal lose in Themenbereiche gegliedert, ohne dabei jedoch einen starren Rahmen vorzugeben.

Ein Buch für alle, die sich gerne konstruktiv mit einer breiten Palette an gesellschaftlichen und politischen Themen auseinandersetzen, ohne dabei in starre Formen und Gedankenmuster gepresst zu werden.

Walter Frank (membre de la Section Belgique de l'AIACE)

"Gut oder böse? Satire und Philosophie des Alltagslebens"

Wolfgang Hager Verlag

326 Seiten, gebunden, € (D) 16,90

ISBN 978-3-900578-52-7

Pressekontakt: content-newmedia | Schweiggerstr. 5 | D - 90478 Nürnberg

info@content-newmedia.de | Tel. 0911 94 18 94 8 | Fax 0911 94 18 94 9



- **Alzheimer, exil intérieur certes mais vivre en dépit de tout !**

Certains d'entre vous pesteront peut-être, encore un article sur Alzheimer ! Et vous aurez probablement raison mais, bien que je n'aie ni antécédent dans ma famille ni le moindre symptôme me menaçant, je reste profondément perturbé par ce qui arrive à des gens qui perdent leur sens de l'orientation, leur autonomie et qui finissent par devenir un poids énorme pour leurs proches. Dans nos sociétés occidentales où la part des anciens devient de plus en plus importante, les exilés de l'intérieur ont du mal à se faire entendre, avant même qu'il ne soit trop tard. Alors que la déchéance physique accompagnée d'un cerveau en bonne santé me semble un mal supportable même s'il peut être terrible, je me sens désarmé face à la dégénérescence du cerveau d'une personne que j'ai connue et appréciée.

Par ailleurs, face au déploiement d'initiatives en France – le célèbre plan Alzheimer et sa dotation importante (1,6 milliards d'euros) présenté par la Président Sarkozy le 1^{er} février 2008 – je pense que l'on ne saurait sous-estimer l'importance du débat public sur cette question.

A l'occasion de la lecture du supplément du week-end du journal français Le Monde, intitulé le Monde2, du 20 octobre 2007, j'ai découvert un article intéressant car inhabituel qui pointe vers des sites internet où les malades peuvent s'exprimer avant que leur situation ne soit irrémédiable.

Ainsi ai-je découvert un site internet un site bien structuré <http://www.survivre-alzheimer.com/> Marcel Brasey, auteur de ce site, y déclare pour sa part :

"Comme moi, vous avez appris un jour que vous êtes atteint de la maladie d'Alzheimer avant la retraite. Que nous arrive-t-il ? Et que pouvons-nous faire pour accepter cette situation et l'idée que dorénavant tout sera différent ? Quelle place sera la nôtre dans la société, dans la famille, dans le couple ? Comment se construire une vie digne d'intérêt alors que nous avons perdu la maîtrise de quelques outils essentiels ? Mais nous avons conservé des compétences et nous avons des mots, des émotions et des attentes. Les écouter et communiquer autour de nous est notre but, pour qu'ils nous apportent ce dont nous avons peut-être le plus besoin : la compréhension des autres et quelques repères pour mieux passer à travers la vie de tous les jours."

J'ai pensé que ce témoignage était susceptible de vous intéresser, peut-être même que certains d'entre vous connaissent des sites de ce genre, dans d'autres pays et dans d'autres langues que le français. Faites-le savoir !

Lorsque l'on sait que la maladie atteint déjà 860 000 personnes en France et 25 millions de personnes dans le monde, l'on se rend compte qu'elle n'est pas anodine et qu'elle ne doit pas être cachée comme une maladie honteuse.

Marcel Brasey est conscient de ce qui lui arrive. Ancien cadre supérieur, il a vu sa carrière brutalement stoppée à 53 ans. Il déclare *"c'est dur d'être conscient de sa propre dégradation. Avoir été informé assez tôt, cela m'a permis de m'adapter au déclin cognitif., je me rends compte qu'avant j'étais sur l'autoroute et que maintenant je suis sur un chemin de campagne. J'ai conscience de ma chute, de tout ce que j'ai perdu.."*

Paradoxalement, son refuge est le site internet qu'il a fondé. Internet lui sert dans ses relations avec sa femme et sa fille. L'une corrige l'orthographe de ses textes et l'autre l'aide à mettre à



jour le site. Ceci le garde en contact avec toutes deux. Il est un peu déçu que si peu de gens lui écrivent.

Il connaît toutes les étapes à venir de sa maladie, il sait qu'elle est inéluctable.

N'hésitez pas à faire connaître ces sites, écrivez également pour partager cette expérience ! Permettez-moi de terminer par le témoignage suivant plein d'aménité :

"Tu faisais tout pour nous cacher le flou dans lequel tu te débattais déjà. Tu étais un bon simulateur, et nous, des égoïstes impénitents...Peut-être as-tu lancé des appels, que distraits par le cours de nos vies, nous n'avons pas entendus ?"

(Nadine Trintignant, Ton chapeau au vestiaire, p.15-16, Editions Fayard)

J.-B. Quicheron

PS. Site belge intéressant à visiter, gagner du temps sur Alzheimer

<http://www.gagnerdutempssuralzheimer.be/bienvenue.php>

et sa version néerlandaise "tijd winnen op Alzheimer"

<http://www.tijdwinnenopalzheimer.be/welkom.php>

- **Europe's Children-Our Concern (ECOC) asbl**
supporting children and young people with learning difficulties

Ecoc is a voluntary organisation which aims to spread knowledge and techniques that help schools and parents to foster the abilities of those children and young adults who learn differently.

Over the past few years the practical work of ECOC has evolved through our conferences and seminars offering an opportunity for school directors, teachers, parents, carers and educational establishments throughout Belgium to participate in in-depth discussions on the latest research and techniques by experienced experts in the field.

Our ultimate goal is to expand and include all European countries, and to enable them to offer education of a high calibre to all children whatever their educational needs.

However, we cannot achieve this without help and we are currently looking for enthusiastic **volunteers** at all levels of our organisation. You may already be an experienced volunteer with a background in either education or business, with time to spare and are looking for new interests and challenges. If so, please do contact us by sending an email to ecoc@ecoc.be so that an informal meeting can be arranged with our small group of volunteers.

Together, we can make a difference.

Site internet: <http://www.ecoc.be/en/home.php>

*Patricia Vandenplas
ECOC Volunteer
Retired EU official*



L'Association Europe - Tiers Monde

<http://www.europethirdworld.eu/index.html>



L'Association Europe - Tiers Monde(ETM) a le bonheur de célébrer cette année son quarantième anniversaire. Elle a été créée en 1968 par des fonctionnaires travaillant dans la coopération au développement, dans l'agriculture et d'autres DGs de la Commission, ainsi que des collègues d'autres institutions, réunis par un engagement personnel pour le monde en développement. Elle poursuit aujourd'hui ses activités, avec plus de 550 membres.

L'association est une ONG de développement dans les mains du personnel des institutions européennes. Nous ne recevons aucune subvention de la Commission, tout en bénéficiant de son appui moral. Nous comptons sur l'expérience professionnelle de nos membres pour l'examen des propositions de financement, l'évaluation des projets ou la gestion des fonds. Nos responsables sont tous volontaires, ce qui signifie que nos frais administratifs sont minimes (moins de 2% de notre budget).

Les futurs membres s'engagent à payer une contribution annuelle d'au moins 0, 3% de leur salaire ou pension, approximativement l'équivalent d'un jour de travail dans l'année. Les 550 membres actuels génèrent un budget annuel de 130.000-140.000 €, suffisant pour financer 15 à 20 micro-projets par an. Qu'est-ce qu'un micro-projet? Nous fournissons ce qui est nécessaire à des petits projets pour démarrer, afin d'aider nos partenaires - en Afrique, en Amérique Latine ou en Asie - à s'aider eux-mêmes. Il s'agit, en moyenne, d'investissements de 6000 à 8000 € environ, en matériel ou en équipement (semences agricoles, forages de puits, mise en place d'un atelier, installation de panneaux solaires...). Les ONG importantes ne peuvent disperser leurs ressources dans des projets de taille modeste, tandis que ceux-ci sont justement notre spécialité.

Nous maintenons des liens étroits avec les projets locaux que nous soutenons, soit par les visites à Bruxelles des promoteurs des projets, soit par celles que certains de nos collègues peuvent faire, à l'occasion d'un voyage touristique dans ces pays, ou encore à travers nos liens avec de grandes ONG dont le personnel sur place peut nous envoyer des rapports de suivi sur nos projets.

Après quarante ans d'existence, notre plus grand souhait est de continuer à promouvoir les objectifs d'ETM auprès du personnel des institutions européennes. Nous sommes heureux de compter encore parmi nous quelques membres fondateurs. Il est temps, cependant, d'impliquer de nouveaux membres. Si vous êtes motivés à soutenir directement les populations des pays en développement, contactez-nous, soit sur notre site www.europethirdworld.eu, soit par courrier à etm.etw@coditel.net.

Par ailleurs, notez d'ores et déjà la date de notre Assemblée Générale : elle se tiendra le 6 juin et sera l'occasion pour vous d'entendre une conférence d'actualité sur la politique de développement – détails à suivre (visitez régulièrement notre site).

P. Declaye

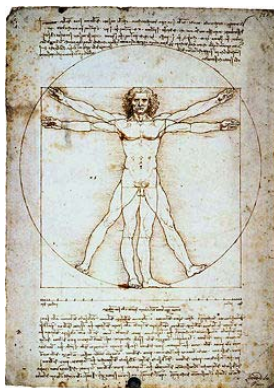


- **A propos de Leonardo da Vinci**

Vous avez certainement été nombreux à avoir visité l'expo sur Leonardo da Vinci, à la Basilique de Koekelberg à Bruxelles, qui a clôturé ses portes après une prolongation le six avril dernier.

Mais avez vous jamais songé à visiter aussi Vinci, ce petit village toscan dont le nom est connu dans le monde entier grâce à Leonardo, mais que presque personne ne saurait localiser sur une carte géographique, aussi détaillée soit elle ?

Et pourtant ce village, dont vous avez probablement vu quelques images en entrant à l'expo, se situe à peine à une quarantaine de km du centre de Florence, vers Viareggio, sortie Pistoia). Il y a aussi une bibliothèque, où sont exposées plusieurs de ses créations (machines pour les mouvements dans l'air, dans l'eau exposées à la Basilique Nationale). Il y a aussi une bibliothèque, où sont conservés de très nombreux écrits et dessins de Leonardo.



Sur la place on peut admirer aussi une grande sculpture en bois représentant, en trois dimensions, l' "Homme Vitruvien"⁷, le dessin de Leonardo qui prend le nom de Vitruvio Pollio, architecte et écrivain romain du temps de Jules César (il est mort en l'an 23 apr. J.-C.) qui a décrit dans une étude les proportions idéales du corps humain. Leonardo a traduit cette étude dans le dessin devenu célèbre, et qu'on retrouve aujourd'hui sur les pièces italiennes d'un Euro !

Non loin de là, une agréable promenade à travers les oliviers vous amène dans la localité d'Anchiano, où l'on peut visiter une vieille maison rustique, où Leonardo est né le 15 avril 1452 et où il a séjourné à plusieurs reprises pendant sa jeunesse.

De retour à Vinci, un passage dans les restaurants locaux vous permettra d'approfondir votre connaissance de la gastronomie toscane qui, j'en suis sûr, a certainement contribué au développement du génie de Leonardo !

Et vous pourriez ensuite poursuivre votre chemin en parcourant l'itinéraire des "Terres de la Renaissance", dont les brochures sont disponibles à l'office du tourisme de Vinci.

Bonne route !

Giangaleazzo Cairoli

⁷ **L'Homme de Vitruve** (ou *homme vitruvien*) est le nom communément donné au croquis *Étude de proportions du corps humain* selon *Vitruve* réalisé par *Léonard de Vinci* aux alentours de *1492*.



❖ Contributions des lecteurs⁸

➤ *A propos de l'article intitulé "La Belgique et l'Europe" paru dans l'Ecrin n° 41*

Beste redactie,

Ik lees steeds met veel genoegen L'Ecrin. Het artikel van Jean-Pierre Dubois in nr. 41 is echter ondermaats. Hij vertolkt het standpunt van de Franstalige politici in België en heeft niet de moeite genomen echt te proberen te begrijpen wat de Vlaamse partijen vragen en voorstellen. Jammer dat u uw tijdschrift openstelt voor dergelijke eenzijdige artikels.

Met vriendelijke groeten

Luc Wallyn

(traduction) Chère Rédaction,

Je lis toujours l'Ecrin avec grand plaisir. L'article de Monsieur Dubois dans le n°41 est toutefois médiocre. Il y traduit le point de vue d'hommes politiques francophones de Belgique sans même s'être vraiment donné la peine de comprendre ce que demandent et proposent les partis flamands. Dommage que votre publication s'ouvre à de tels articles partiels.

Bien amicalement

Luc Wallyn

➤ *La musique adoucit les moeurs*

Notre collègue Emile Mennens, amateur de russe et de poèmes russes, nous a transmis toute une série de poèmes russes qu'il a traduits en néerlandais.

Nous en avons sélectionné un qui nous parle de musique.

Музыка

В ночь, когда уснет тревога,
И город скроется во мгле
О, сколько музык у бога,
Какие звуки на земле !

Что буря жизни, если розы
Твои цветут мне и горят !
Что человеческие слезы,
Когда румянится закат !

Прими, Владычица бселенной
Сквозь кровь, сквозь муки, сквозь гроба
Последней страсти кубок пенный
От недостойного раба

1898 – А. Блок

Muziek

's Nachts, wanneer de kommer slapen gaat,
de stad zich in de nevels hult,
hoe heerlijk klinkt muziek daarboven,
de d'aard' met klank en pracht vervult.

Wat betekenen de stormen van het leven,
Als jouw rozen voor mij vlammend bloeien ?
Wat betekenen mensentranen,
Als de zomerstralen sterven aan de hemel gloeien ?

Anvaard, heerseres van het heelal,
Van je onvaardige slaaf,
Doorheen het bloed,
Doorheen het leed,
Doorheen het graf,
De beker, schuimend van de laatste passie die jij me gaf.

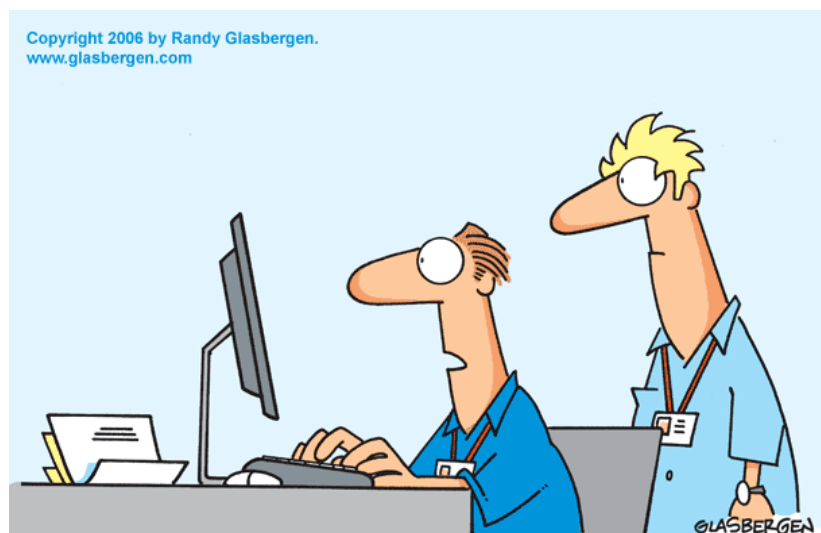
A. Blok, vertaling 10 juli 2005

⁸ Le contenu des contributions des lecteurs n'engage pas la rédaction de l'Ecrin. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



❖ **Rions un peu**

- **La sécurité d'abord !**



La sécurité de l'information est prioritaire au sein de notre administration. Nous avons fait plein de choses idiotes que nous voulons garder secrètes



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Composition du Conseil d'administration (valable jusqu'au 14 mars 2008)

Président	Daniel Guggenbühl	
Vice-présidents	Margarethe Braune	Informatique
	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
Secrétaire	Yvette Demory	Culture et loisirs
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
Membres	Ian Collisson	Évaluation des maisons de repos
	Evelyne Delauche	Affaires juridiques
	Jeannine Franchomme-Saut	Projet de maison de repos
	Hans Scheuer	
	Ludwig Schubert	
Membres suppléants	Giangaleazzo Cairolì	Correspondant Assurances
	Philippe Loir	Affaires sociales
	Jean-Bernard Quicheron	Communication (Écrin)

Représentants au conseil d'administration international

Titulaires	Daniel Guggenbühl	Suppléants	Hans Scheuer
	Thérèse Detiffe		Philippe Loir

Présence au secrétariat

Tous les jours
(9.30-13.00 & 14.00-17.30) Isabelle Maes

Le matin (de 9h30 à 12h30)

Lundi
Marie-Thérèse Colette
Thérèse Detiffe
Yvette Demory
Gilbert Lybaert

Mardi
Jeannine Devos
Maria Teresa Petrillo

Mercredi
Thérèse Detiffe
Elisabeth Haelterman
Gilbert Lybaert

Jedi
Yvette Demory
Betty Muller

Vendredi
Yolande Simeone

Le Président est présent lundi et jeudi matin.



Le Conseil d'administration

